



Projet d'établissement

Introduction

Il est important pour tous les acteurs de l'instruction et de l'éducation de fixer un cadre impliquant les partenaires principaux.

Notre projet s'articule autour des thématiques suivantes :

1. Le sentiment d'appartenance à une communauté

- Partage des valeurs communes ;
- Port de l'uniforme pour les enfants de la section primaire ;
- Fêtes d'école : Veillée de Noël, fancy-fair.

2. La dimension spirituelle

- Signe de croix (ou prière) le matin ;
- Eveil religieux dès la classe d'accueil ;
- 2 heures par semaine de religion catholique en section primaire ;
- Veillée de Noël à l'église du Divin Enfant Jésus.

3. La dimension pédagogique

- Conseils de classe visant l'élaboration d'un suivi individualisé ;
- Organisation de l'année complémentaire par des aides spécifiques et par la mise en place d'un P.I.A. (plan individuel d'apprentissage) ;
- Accent sur l'importance de la continuité des apprentissages par une collaboration dans l'organisation des activités en cycles ;
- L'importance de l'évaluation :
 - Bulletins d'évolution en section maternelle
 - Bulletins chiffrés en section primaire;
- Les outils, les méthodes, les aménagements seront au service de la différenciation.

4. La dimension citoyenne

- Sensibilisation à la vie en groupe : exactitude, partage ;
- Volonté d'autonomie et de responsabilisation des enfants ;
- Utilisation d'un bulletin de comportement visant la responsabilisation des enfants face à leurs attitudes ;
- Mise en place d'un conseil d'élèves en classe et en école ;
- Conseil de participation.

5. La dimension de l'éducation à la santé

- Visite médicale, contrôle de la vue ;
- Horaire adapté et mise en place de la sieste pour les plus petits ;
- Rythme de vie en fonction des besoins des enfants selon leurs niveaux ;
- Collation remplacée par le potage pour tous les enfants en section maternelle ;
- Organisation d'une journée hebdomadaire « Collation santé » en section primaire ;
- Mise à disposition d'une fontaine d'eau afin de limiter la consommation de boissons sucrées ;
- Sensibilisation à l'hygiène ;
- Fontaine à boire.

6. La dimension sportive

- Organisation de séances hebdomadaires de psychomotricité en section maternelle et d'éducation physique en section primaire ;
- Organisation de modules de natation dès la 1^{ère} primaire ;
- Activités parascolaires dans les 2 implantations (tennis de table, escalade, jiu-jitsu, yoga, trampoline/ballon, gymnastique) ;
- Sorties sportives (patinoire, vélo, Adeps) ;
- Classes de neige : pratique du ski.

7. La dimension culturelle et artistique

- Le développement de l'éveil artistique selon les axes repris dans le programme ;
- Activités extra-scolaires (sorties culturelles, classes de dépaysement, journées sportives, bibliothèque) ;
- Activités parascolaires (hip-hop, jeux de société) ;
- Appel à des ressources et des partenaires extérieurs ;
- Apprentissage de techniques spécifiques lors des activités de développement artistique ;
- Classes de dépaysement (mer, vertes).

8. La dimension du respect de l'environnement

- Mise en place du tri des déchets ;
- Offrir un cadre de travail agréable ;
- Eduquer au respect du bien commun et du bien personnel ;
- Contrôler et restreindre le gaspillage.

9. Ouverture aux nouvelles technologies

- Accéder aux différentes technologies de l'information et de la communication ;
- L'application de l'informatique et de la recherche internet dans le cycle supérieur ;
- Orienter vers une utilisation adéquate ;
- Prévenir des dérives, des abus, du harcèlement ;
- Tableaux interactifs dans une classe par année.

Des points forts découlant du projet

- L'accueil des tout-petits se fait dès l'âge de 2 ½ ans pour autant qu'ils soient propres.
- **Section primaire :**
 - Le respect de l'uniforme (code couleurs) est imposé pour la tenue de classe et proposé pour les leçons d'éducation physique.
 - Des classes de neige et de dépaysement organisées tous les deux ans pour les élèves de 5^{ème} année et de 6^{ème} année
- **Section maternelle et primaire :**
 - La continuité de cursus scolaire ;
 - Des sorties culturelles, sportives ainsi que des classes de dépaysement peuvent être organisées : les frais d'entrée et de déplacements seront à charge des parents (*dans le respect du Decret*) ;
 - Le respect du droit à l'image : sauf contre-indication écrite de la part des parents : les photographies seront prises dans un but de souvenirs d'activités faites avec la classe ou serviront au dossier administratif.

En perspective

Nous nous engageons à faire progresser tous les élèves et continuons à mettre tout en œuvre pour que puissent se réaliser les domaines suivants :

- L'ouverture sur le monde extérieur par des visites extra-muros (musées, expositions, spectacles, théâtre), par l'emploi du multimédia et des moyens audiovisuels ;
- L'amélioration de notre équipement de gymnastique et des performances sportives (sorties dans les salles spécialisées, activités « vélos », suivi des activités parascolaires - judo, danse classique, tennis de table, mur d'escalade, mercredis sportifs en salle ou au Stade V. Boin) ;
- L'éducation au « bien manger » dans la cantine scolaire et à la maison ;
- L'utilisation des TBI dans toutes les classes pour les apprentissages.

Le présent projet d'établissement a été mis à jour en 2018-2019